

## DOSSIER : L'AUTOGESTION AU CŒUR DE LA RÉVOLUTION (EXTRAITS)

SDS n° 88-89, nov.-déc. 1981

Ce dossier sur la Révolution polonaise a été écrit avant le coup d'Etat militaire de la bureaucratie et témoigne de la profondeur acquise par le processus révolutionnaire en Pologne, de son ampleur et de son développement programmatique remarquable. Nous mettons en exergue de ce dossier un texte de Zbigniew Kowalewski, membre du présidium de la direction de Solidarité pour la région de Lodz, qui, pour nous, résume parfaitement la situation au lendemain du coup d'Etat contre-révolutionnaire de la bureaucratie.

### L'AFFAIRE DE TOUS LES TRAVAILLEURS

Les conquêtes de la grève nationale d'août 1980 ont ouvert une nouvelle phase de la lutte des travailleurs polonais décidés à prendre leurs affaires en main. Aujourd'hui, la contre-révolution est une réalité en Pologne. Le pouvoir bureaucratique, plongé depuis des mois dans une crise sans précédent, use de ses dernières armes. Devant l'inertie de l'administration civile de l'Etat, qui avait perdu toute capacité à diriger le pays, et devant la décomposition des bases du POUP, le pouvoir a considéré que sa dernière planche de salut résidait dans son appareil militaire. L'état de guerre instauré par le général Jarmuzowski contre la classe ouvrière et contre la société tout entière tente d'écraser la révolution ouvrière par des méthodes qui relèvent d'un véritable terrorisme d'Etat... Ces derniers mois, l'incapacité de l'appareil d'Etat et du parti au pouvoir à satisfaire les besoins matériels les plus élémentaires est devenue évidente aux yeux de tous. Néanmoins, les travailleurs mettaient leurs espoirs dans la réforme économique fondée sur l'autogestion ouvrière qui devait entrer en vigueur à partir de janvier 1982, les libérant d'un strict contrôle de la bureaucratie centrale et leur permettant de prendre le pouvoir dans les entreprises. Le développement d'un contrôle social sur la politique économique et la perspective des premières élections libres aux parlements locaux, le printemps prochain, renforçaient ces espérances. Au mois de novembre, l'abandon inattendu de la part du gouvernement de son propre projet de réforme économique et la décision de concentrer encore plus le pouvoir économique entre les mains de l'appareil bureaucratique provoqua une grande tension sociale. Dans de nombreuses entreprises et certaines régions, les travailleurs de Solidarité com-

mencèrent dès lors à se préparer à la grève active afin d'exercer un contrôle sur les moyens de production et de distribution, d'instaurer une véritable autogestion ouvrière et d'imposer une réforme économique par le bas, au travers d'un vaste mouvement de masse. Simultanément, pour assurer l'autodéfense en vue de la prise en main des entreprises et de leur gestion par les travailleurs, Solidarité commença à préparer la mise en place de gardes ouvrières. La question de savoir qui devait détenir le pouvoir — une minorité privilégiée ou les masses laborieuses elles-mêmes — commença à être discutée au sein de Solidarité. Une situation directement révolutionnaire surgit dès lors en Pologne. C'est alors que la hiérarchie de l'armée polonaise décida de mener 3 jours les préparatifs du coup d'Etat pour imposer sa dictature. Préparatifs qui avaient commencé depuis un an mais auxquels, dirigeants de Solidarité, nous avions prêté une attention insuffisante.

Aujourd'hui, le recours aux baïonnettes supprime non seulement la possibilité d'un socialisme ouvrier et autogestionnaire auquel aspirent les syndicats libres et les masses laborieuses polonaises mais également les droits élémentaires de l'homme, du citoyen et du travailleur. La révolution polonaise, qui constitue l'une des expériences les plus avancées et les plus audacieuses au monde du point de vue de l'émancipation des travailleurs, (...). La classe ouvrière et le peuple polonais sont décidés à résister, mais ils ont besoin d'un appui unitaire et déterminé de la part des travailleurs du monde entier, et en premier lieu des puissantes organisations syndicales d'Europe occidentale. La défaite de Solidarité représenterait leur propre défaite. Ce qui se passe aujourd'hui en Pologne est l'affaire de tous les travailleurs. Zbigniew Kowalewski

» Nous restons sur le terrain du respect de la constitution de la République Populaire de Pologne. Et pour cette raison nous nous dirigeons vers la réalisation du paragraphe de la Constitution affirmant que : Le pouvoir en République Populaire de Pologne appartient au peuple travailleur des villes et des campagnes.

Nous le réalisons en organisant l'authentique autogestion ouvrière ». (Extrait de la résolution de l'équipe du secteur de montage de l'usine de tracteurs d'URSUS le 22 septembre 1981, adressée à S. Kania et W. Jaruzelski.)

La révolution polonaise est cruciale pour l'avenir du socialisme, pour plusieurs raisons. D'abord car elle se déroule dans

une puissance industrielle importante. Ensuite car elle met en cause l'ensemble des aspects du « socialisme réellement existant, sa durée, l'ampleur des couches sociales mises en mouvement font qu'aucune partie de ces sociétés n'échappe à la critique et à l'action des masses. Et surtout, comme nous voulons le démontrer ici, c'est une révolution socialiste au sens plein du terme, c'est-à-dire que son programme pratique vise la réalisation d'une société socialiste démocratique, ce programme et les expériences en cours étant parmi les plus avancées dans ce cas que le monde ait connu. Sa permanence, le nombre d'individus impliqués, font de la révolution polonaise une étape de l'histoire qui n'a rien d'une simple expérience qu'on jugerait sur ses intentions et ses proclamations) mais au contraire, et malgré les fortes particularités de la société polonaise, un « modèle » dont les conséquences vont marquer profondément l'ensemble du mouvement ouvrier international. Mais malgré son enjeu, cette révolution est mal comprise. Pour lever toutes les traces de réticences à son égard au sein des mouvements ouvriers occidentaux, comme dans les mouvements révolutionnaires du tiers-monde, il importe de mettre en lumière son contenu progressiste et socialiste. Celui-ci apparaît clairement dans le mouvement pour l'autogestion, qui veut substituer au pouvoir de la bureaucratie gérant la société tout entière, celui de la classe ouvrière, démocratiquement organisée. C'est bien le socialisme auquel tend ce mouvement, pour lequel il combat. Tous les problèmes qui sont en débat aujourd'hui en Pologne se poseront inéluctablement pour toutes les sociétés évoluant vers le socialisme d'autogestion et c'est une ruse majeure et bénéfique de l'histoire que l'auto-limitation de la révolution ait provoqué son approfondissement: la trop pressante « amitié » soviétique a imposé au mouvement une modération politique qui lui a interdit, des mois durant, de pour la question du pouvoir politique. Elle a eu pour conséquence l'approfondissement social du contenu de la révolution, le développement d'organes de pouvoir direct de la classe ouvrière s'attaquant au pouvoir économique et social de la bureaucratie, approfondissant du même coup le contenu social de toute révolution, du socialisme, que le mouvement ouvrier international confond encore trop souvent avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement d'organisations révolutionnaires qui nationaliserait l'essentiel de l'économie

C'est pourquoi nous voulons insister

sur le développement du mouvement pour l'autogestion.

#### CHRONIQUE DE L'AUTOGESTION / DOSSIER LE POUVOIR CONTRE L'AUTOGESTION

Le POUP et le gouvernement polémique, agissent, et légifèrent contre l'autogestion. La polémique contre les projets syndicaux tourne autour de deux thèmes: un projet comme celui du « réseau des grandes entreprises » détruirait l'économie socialisée car les ouvriers de chaque usine en auraient la propriété, la « propriété de groupes, donc des capitalistes étrangers (allemands et revanchards) pourraient acheter ces entreprises. Le second angle d'attaque est de dire que ces projets ne vient qu'à faire disparaître le rôle dirigeant du parti. Tous les projets, comme le programme adopté par le congrès de Solidarité (1er point de la thèse 1) veulent l'abolition du système de la Nomenklatura. Or le parti est très sensible à cet aspect: le programme de son IXe congrès s'intitule: « Le développement de la démocratie socialiste, le renforcement du rôle dirigeant du parti dans l'édification du socialisme et la stabilisation sociale et économiques, C'est la pratique de la Nomenklatura, de la nomination par le parti à plus de 300 fonctions, remplies par plus de 100 000 personnes qui donne à la bureaucratie la maîtrise de sa propre reproduction. Le pouvoir agit, sans remporter de succès, pour créer des conseils ouvriers sous la présidence du 1er secrétaire du comité d'usine du POUP. Enfin il légifère; il a publié des centaines de pages de rapports et de projets de loi sur la réforme économique et sur l'autogestion, qu'il fait avaliser par la Diète. Ces lois prévoient selon l'analyse de l'agence officielle Interpress, que » l'entreprise d'état devrait devenir un sujet économique autonome menant ses activités économiques avec la propriété sociale mis à sa disposition. La condition fondamentale qu'elle devra remplir, c'est celle de la rentabilité. Les entreprises non rentables seraient liquidées ou obligatoirement réorganisées... Le directeur de l'entreprise serait nommé après concertation entre l'autogestion ouvrière et l'unité supérieure. Le personnel devrait participer plus activement à la gestion de l'entreprise par l'intermédiaire d'organes élus à l'issue d'élections directes. (...) Cette autonomie et cette autogestion de l'entreprise pourraient être réduites dans certains secteurs particuliers comme les liaisons et les communications, l'énergie et les industries extractives, une partie de la métallurgie, les industries mécaniques et chimiques

(matières premières). C'est aux organes d'État qu'il appartiendrait de fixer les formes d'organisation des entreprises. Quand on sait que « le renforcement du rôle stratégique de la planification centrale » fait aussi partie des principes fondamentaux de la réforme, on voit que les Polonais auraient à subir à la fois les inconvénients du marché (hausse des prix, chômage) et ceux de la planification bureaucratique, et que d'autogestion il ne resterait que le mot. Les plus cyniques sont les rédacteurs de l'exposé des motifs du projet de loi sur l'autogestion, qui en une ligne résumant les 130 pages de la brochure officielle : « La participation à la gestion ne signifie pas l'accaparement de la gestion par le personnel et ses organes. »

#### LA QUESTION DE LA 2E CHAMBRE

La question de créer une « chambre d'autogestion » qui représenterait centralement les conseils d'autogestion, divise le mouvement : ses interprétations sont multiples. Au départ s'impose la nécessité de profonds changements qui seront à la fois économiques et politiques, alors qu'on ne peut renverser le système. La deuxième évidence, acquise du bilan de 56 en Pologne, comme de la Yougoslavie, est qu'une autogestion effective doit être nationalement coordonnée. La façon de poser la question éclaire sur l'évaluation que chacun se fait des rapports de forces. Pour Jerzy Strzelecki, proche du KOR, aujourd'hui dissout, cette chambre est le moyen du contrôle du pouvoir par la société, alors que les élections libres sont irréalistes et dangereuses à cause de l'URSS. Une entrée de Solidarité au gouvernement risquerait de priver rapidement le syndicat de son autorité. Reste la création de cette seconde chambre. Jacek Kuron voit cette chambre représenter la société, dans une « division du travail » avec l'état. Dans les débats au sein du réseau deux positions ont été alternativement majoritaires : créer une telle chambre, ou limiter la coordination des conseils ouvriers au niveau régional. Le groupe de Lublin introduit la question de la deuxième chambre à partir de la nécessité de la coordination des conseils ouvriers. Faut-il coordonner les conseils avant qu'existe un cadre législatif ? C'est un texte d'un militant de Lodz qui va le plus loin dans la politique du fait accompli : il préconise la grève active : « Pendant la grève d'occupation passive, les commissions d'entreprises de Solidarité, transformées en comités de grève, prennent automatiquement le pouvoir à l'intérieur de l'entreprise. Ils doivent agir de même pen-

dant la grève active. La différence entre ces deux formes de grève d'occupation est qu'à près un court arrêt de la production, c'est-à-dire une grève passive, les comités de grève en assurent la reprise, contrôlant la production et d'une manière générale toute l'activité de l'entreprise. En outre, après la fin de la grève, contrairement, à ce qui se passe en cas de grève passive, le pouvoir dans l'entreprise ne retourne plus à ceux qui l'exerçaient auparavant, mais est transmis aux organes de l'autogestion ouvrière ». Il veut établir des plans alternatifs pour les entreprises menacées de fermeture : « Solidarité doit profiter de la grève active pour exiger qu'on accorde aux travailleurs de ces entreprises un délai d'environ six mois pour élaborer un plan alternatif, c'est-à-dire un programme de modification du profil de la production, en exploitant les matières premières nationales et le parc de machines existant. Les plans alternatifs, en organisant une nouvelle production socialement utile, donnent les moyens aux organes d'autogestion ouvrière de sauver des entreprises, et au syndicat de lutter contre la menace du chômage ». Il ajoute, envisageant la possibilité d'un affrontement victorieux : « Si Solidarité est obligé de recourir à l'arme ultime de la grève de masse, qu'il lance une grève active qui accélérera le processus de l'auto-organisation de la société en tant que propriétaire, et déblayera le chemin pour sortir le pays de la crise ».